



### Objets promotionnels

Les objets promotionnels véhiculent l'image de Desjardins. On doit s'assurer que la signature s'y retrouve de façon cohérente et uniforme. Elle doit s'intégrer de façon harmonieuse, sur des objets de bon goût.

De façon générale, les règles d'application de la marque doivent être respectées pour l'ensemble des objets promotionnels. Afin de préserver l'homogénéité de l'image et d'en maximiser l'impact, on recommande de rechercher des articles de l'une ou l'autre des couleurs suivantes : vert, noir, blanc, gris ou toute autre couleur sobre permettant un bon contraste.



## 5.1



## OBJETS PROMOTIONNELS

**Usage de la couleur et du relief**

Il est possible, sur des articles promotionnels de prestige, de reproduire la signature avec les couleurs métalliques or, argent et bronze. Dans le cas où la signature doit être traitée en relief (gravure ou embossage), la partie verte du symbole ainsi que le mot Desjardins doivent être mis en évidence.

Pour des raisons de visibilité, l'épinglette officielle Desjardins conserve sa forme hexagonale.

Exceptionnellement, on pourra utiliser le symbole seul, sur des objets de petite taille ou dont la forme ne permet pas la reproduction du nom Desjardins (balle de golf, par exemple).

